



École FACE School
3449, rue University
Montréal (Québec) H3A 2A8
Téléphone : 514 350-8899
Télécopieur : 514 350-2612
face.csdm.qc.ca
faceopp.com

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 6 DÉCEMBRE 2016**

Étaient présents:

Direction : Annie Lamarre, directrice (par vidéoconférence)
Frédéric Boudreault, directeur adjoint (EMSB)

Étudiant : Taowa Munene-Tardif

Enseignantes : Louise Blanchette
Jennifer Harriet
Julie St-Pierre
Tchad B. Beauchemin, stagiaire

Parents : Sheena Bassani, parent CSEM
Geneviève Dodin, parent CSDM
Joe Cacchione, parent CSDM
Andrew Edwards, parent CSDM, président du CÉ
Alyssa Kuzmarov, parent CSEM
Anne-Karine Tremblay, parent CSDM

Représentante de l'OPP : Geneviève Dodin

Représentante de la Fondation : Sheena Bassani

Commissaire scolaire de quartier : Stéphanie Bellenger-Heng

Représentante du personnel FACE : Roderick Stark, behaviour technician
Jacques Archambault, vie étudiante

Étaient excusés :

Myriam Bouroche, parent CSDM
Éric Devlin, membre de la communauté

1. Présences et vérification du quorum par le président

À 18 h 42, Andrew Edwards constate qu'il y a quorum avec plus de la moitié des membres votants et plus de la moitié des parents présents, et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Alyssa Kuzmarov souhaite ajouter un point 6.7. concernant la qualité de l'enseignement du français langue seconde (FSL) au volet EMSB. Jacques Archambault souhaite ajouter un point 6.8. concernant les heures d'entrée de classe. Frédéric Boudreault souhaite ajouter un point 6.9. relatif à la modification du calendrier scolaire 2016/2017. Annie Lamarre remercie les membres pour leur ouverture à sa présence par vidéoconférence et souhaiterait prioriser le point 6.3. (budget) ainsi que 12. (rapport de la direction). Ils seront traités directement après le point 5. (suivis au PV). Les modifications sont proposées par Geneviève Dodin, secondées par Anne-Karine Tremblay. L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

3. Accueil des visiteurs et période de questions du public

En l'absence de visiteurs, ce point est passé.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 octobre 2016

Des corrections sont apportées en séance : Au point 14.3. Anne-Karine Tremblay précise que le rapport sur les sources de revenus pour le transport provenant de la taxe scolaire n'existe pas encore mais sera produit. Pour le point 9.4. Sheena Bassani souhaite faire ajouter que le programme Face Up! est financé également par des donateurs externes, et que les états financiers de la Fondation seront présentés à l'AGA en novembre. L'adoption du procès-verbal tel que modifié est proposée par Anne-Karine Tremblay, secondée par Julie St-Pierre. Il peut être publié sur le site de l'école.

Andrew Edwards précise qu'une résolution et deux activités ont été adoptées par échange de courriels entre les membres en novembre (résolution sur le plan triennal de la CSDM et approbation des voyages à Boston et en Europe); elles devront être ajoutées au procès-verbal de la rencontre de ce soir : voir le point 5.

5. Suivis au procès-verbal de la rencontre du 11 octobre 2016

Voir en annexe A le statut de chacune des actions, suite à la séance du 11 octobre.

Résolution adoptée par courriel : **Résolution 2016-11-08-001**

Conformément à l'article 40 ou à l'article 101 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant les propositions formulées au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSDM 2017-2020 – version pour consultation;

IL EST RÉSOLU DE PROPOSER, après avoir été consulté au sujet des propositions apparaissant au plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la CSDM 2017-2020 (version consultation), les recommandations suivantes :

- que les écoles à vocation de la CSDM voient réaffirmée leur politique d'admission telle que définie par la LIP, soit à la grandeur du territoire de la CSDM,
- que les écoles à vocation ne soient en aucun cas et d'aucune façon soumises à une territorialité de quartier, qui aurait pour effet de créer, de facto, des iniquités dans la carte scolaire;

- que la CSDM respecte la solution proposée dans le PTRDI 2017-2020 pour pallier au manque d'espace de l'école Saint-Léon-de-Westmount, soit de continuer l'utilisation de l'annexe Charlevoix;
- que l'acte d'établissement de l'école FACE mentionne sa cohabitation avec la CSEM, à tous les ordres d'enseignement, dont les élèves partagent les mêmes locaux et sont indirectement concernés par toutes les décisions d'ordre matériel prises par la CSDM,
- que les données relatives à son taux d'occupation, actuellement incomplètes, soient vérifiées et publiées à la lumière de cette cohabitation.

L'adoption de cette résolution a été proposée par Geneviève Dodin, secondée par Anne-Karine Tremblay et adoptée à l'unanimité.

Au cours du mois de novembre, suite à l'annulation de la rencontre prévue, les membres du CÉ ont aussi été invités à approuver deux sorties par échange de courriels: les voyages à Boston et en Europe. Julie St-Pierre a précisé que pour le voyage en Europe, les sommes étaient amassées par les élèves à titre personnel, même lors de campagnes collectives (exemple : location du stationnement de l'école). Pour le voyage à Boston, c'est la première année qu'elle doit inclure le montant des suppléances dans le coût du voyage : pour ne pas faire augmenter le coût individuel (335\$ / élève), elle changera peut-être la date de retour (un samedi).

Compte-tenu des informations fournies, Geneviève Dodin a proposé d'approuver le voyage en Europe, secondée par Myriam Bouroche. Pas d'objection, approuvé.

Compte-tenu des informations fournies, Geneviève Dodin a proposé d'approuver le voyage à Boston *pourvu que le prix ne change pas*, secondée par Sheena Bassani. Pas d'objection, approuvé.

5.1. (ancien 12.) Rapport de la direction, nouvelles des instances

Annie Lamarre est absente depuis 5 semaines pour raisons de santé. Les suivis sont plus complexes, mais toutes les urgences sont traitées et ses adjoints prennent plus de responsabilités en son absence.

-Admissions : conformément à la demande de la CSDM, 15% de nouveaux élèves issus du territoire de l'école St Léon de Westmount ont été admis pour 2017/2018. Pour le secondaire, les lettres d'acceptation sont toutes parties, et la liste d'attente est disponible sur le site web depuis le lundi 12 décembre 2016. Pour le préscolaire et le primaire CSDM, l'école a envoyé une lettre de mise en attente à toutes les familles dont les enfants étaient éligibles, car le MEES est actuellement en train de réviser les indices de défavorisation (basés sur la provenance des parents). Pour la CSEM, pas de changement, mais pour la CSDM, le résultat n'est pas encore connu : en cas de baisse de l'indice pour FACE, il est possible que les ratios de classe changent, par conséquent l'école ne connaît pas encore le nombre de places effectivement disponibles pour 2017/2018 et demande aux familles, par cette « mise en attente », de patienter encore quelques jours.

-Travaux : plusieurs rumeurs infondées circulent dans l'école concernant la cohabitation avec les chantiers en cours. Annie Lamarre souligne qu'*aucun* déménagement temporaire de l'école n'est envisagé. La CSDM cherche à minimiser les irritants et les risques de sécurité issus des travaux, pour le personnel et les élèves, et à cette fin, examine toutes les options possibles, mais aucun scénario n'est encore établi. Andrew Edwards rappelle que la question de l'eau potable n'est toujours pas réglée. Annie Lamarre répond qu'elle prévoit en parler dans son premier Journal de l'année aux parents, d'ici Noël : la CSDM ne donne pas accès à l'eau partout car la plomberie doit être changée étage par étage, ce qui va prendre plusieurs mois, peut-être un an. Il n'existe actuellement pas d'échéancier pour ces travaux. Une

fontaine supplémentaire a été promise pour le rez-de-chaussée... Annie Lamarre ajoute qu'un chargé de projets unique a enfin été nommé à la CSDM, pour coordonner tous les travaux à FACE, mais que celui-ci n'entrera en poste officiellement qu'en janvier 2017.

-Projet éducatif : une première rencontre avec le personnel est prévue le 9 janvier 2017, une seconde le 5 avril. Pour les parents, la rencontre est prévue le 8 février, rencontre de *travail* et non d'information.

-EREHDAA : Line Rondeau et Frédéric Boudreault poursuivent la planification de l'offre de services, sur l'heure du lunch ou après les heures de classe. Le financement est mis à disposition par les deux commissions scolaires. La tâche est rendue complexe par le besoin d'équité entre tous les niveaux (CSDM/CSEM, primaire/secondaire). La CSDM a versé récemment 27,000\$ à l'école au titre de la Mesure 3, ce qui permet à la direction d'engager un enseignant orthopédagogue pour accompagner les enseignants-ressources au secondaire, et d'ajouter une personne supplémentaire en orthopédagogie (temps partiel) pour le primaire. Compte-tenu du grand nombre d'enseignants par élève, on priorise l'aide en français (accompagnement orthopédagogique en classe). Frédéric Boudreault précise que pour le volet CSEM, c'est la commission scolaire qui a réparti des services aux écoles. Geneviève Dodin demande si les services offerts sont adéquats, et sur quels critères se basait cette répartition : Frédéric Boudreault répond que l'offre est basée sur les cotes des élèves telles que déclarées, et issue de demandes récurrentes au cours des dernières années. Il précise que c'est suite à ces demandes que Roderick Stark a commencé à l'école cette année en tant que « Behaviour Technician ».

5.2. (ancien 6.3.) Budget

5.2.1. Budget du CÉ

Geneviève Dodin présente le projet d'atelier devoirs et leçons offert par Sonia Lafrance, orthopédagogue qui a travaillé à l'école en 2015/2016 (document joint). La date visée est le 23 janvier 2017, soit une semaine exactement après la signalisation préventive, de 16 h à 18 h pour permettre aux parents de profiter du service de garde. Le budget réservé à la formation des parents (400\$) y serait alloué. Sheena Bassani demande si l'atelier est offert dans les deux langues : Geneviève Dodin l'ignore et demandera à Sonia Lafrance si elle peut l'offrir en formule bilingue. Jacques Archambault se propose pour servir de traducteur sur place si ce n'est pas le cas. Sheena Bassani demande s'il serait possible d'organiser un autre atelier spécifiquement en anglais pour les parents anglophones. Annie Lamarre précise qu'il revient aux membres du Conseil de décider comment ils veulent dépenser le budget qui leur est alloué : en plus des 400\$ pour la formation, le CÉ dispose d'un budget de fonctionnement de 800\$ (400\$ CSDM, et 400\$ CSEM). Jennifer Harriet demande quelles sont les possibilités : Andrew Edwards répond qu'elles sont très larges, par exemple en 2015/2016 le CÉ a décidé d'affecter la totalité de son budget de fonctionnement à un fonds d'aide alimentaire (tickets de lunch). À ce sujet, Annie Lamarre ajoute que pour l'année en cours, la fondation Générations offre des repas et collations en quantité, la commande étant prise en charge par les enseignantes Anne McDougall et Caroline Dufour, il n'y a donc plus de besoin pressant de ce côté-ci. Joe Cacchione demande que chacun réfléchisse d'ici la prochaine rencontre à une affectation pour le budget de fonctionnement du CÉ, et propose, en attendant, d'accepter la formation « atelier devoirs et leçons » telle que présentée, secondé par Geneviève Dodin. Pas d'objection, adopté.

5.2.2. Budget de l'OPP

Annie Lamarre précise qu'il s'agit de 50\$ mis à la disposition de l'OPP, comme tous les ans. Geneviève Dodin indique qu'ils serviront probablement à l'acquisition d'un nouveau tableau de liège à accrocher dans les escaliers du service de garde, où passent la majorité des parents qui se rendent à l'école

chercher leurs enfants, afin de dédoubler les panneaux du hall sur lesquels sont affichés les événements... mais que très peu de parents voient. Ce sera discuté à la prochaine rencontre OPP.

5.2.3. Budget de l'école

Pas de documents présentés. Annie Lamarre explique que selon le fonctionnement de l'école, toutes les dépenses sont effectuées par la CSDM, puis remboursées par la CSEM en fin d'année. Autrement dit, si elle nous présente les budgets à jour à chaque rencontre, ils seront toujours déficitaires. Elle préfère donc présenter l'information par fonds, et propose aux membres de faire des demandes d'information spécifiques. Andrew Edwards rappelle que les documents doivent être soumis au minimum cinq jours à l'avance, en particulier quand on parle d'éléments aussi importants que le budget, pour que les membres aient le temps d'en prendre connaissance. La discussion est remise en janvier.

6. Travaux du Conseil

6.1. Agenda opérationnel et règles de régie interne

Taowa Munene-Tardif précise que selon la LIP, les élèves ayant droit de vote sont ceux du 2^e cycle de secondaire (à partir du Secondaire III). La modification est déjà présente dans le document distribué. Il y a une coquille au point 7.4., et des erreurs de pagination à corriger. Geneviève Dodin demande si, suite à l'adoption du PL 105, les membres de la communauté ont obtenu le droit de vote : Stéphanie Bellenger-Heng croit que non, mais vérifiera. Andrew Edwards remarque que selon la régie interne les membres du CÉ de FACE élisent un vice-président (point 7.2.), mais que ce n'est pas prescrit par la LIP. On se pose des questions sur la nécessité d'adopter le document de Régie interne ou non. Annie Lamarre dit que non. Geneviève Dodin le propose tout de même, secondée par Taowa Munene-Tardif. Pas d'objection. Adopté.

6.2. Dossiers à suivre pour 2016/2017

Document joint. Alyssa Kuzmarov demande d'ajouter un point relatif à la qualité de l'enseignement du français langue seconde au volet CSEM. Anne-Karine Tremblay demande qu'on ajoute son nom au dossier Transport. Andrew Edwards demande qu'on répartisse les différents dossiers entre les membres présents pour les réunions subséquentes.

6.3. Budget – voir le point 5.2. ci-dessus

6.4. Procédure pour l'approbation des sorties

Résolution 2016-12-06-001

Les membres du Conseil d'établissement de FACE proposent que la direction puisse accepter seule toute sortie éducative dont le montant est égal ou inférieur à 30\$ par élève et par jour, pourvu que la direction fournisse aux membres du CÉ un rapport périodique pour consultation.

Cette résolution est proposée par Louise Blanchette, secondée par Julie St-Pierre. Pas d'objection. Adoptée.

6.5. Mandat et l'OPP

Annie Lamarre remercie l'OPP pour son travail, en soulignant qu'habituellement c'est le CÉ qui donne un mandat à l'OPP, ce qui à FACE n'est pas nécessaire.

6.6 Résolutions à renouveler pour 2016/2017

Annie Lamarre précise que certaines résolutions sont définitives : elles ont un résultat tangible dans la vie quotidienne. Exemple : le port d'un uniforme. Dans le cas de résolutions n'ayant pas d'impact de ce type, on peut vouloir changer d'orientation : ces résolutions-là doivent donc être revalidées périodiquement. À cette fin, on passe en revue le registre des résolutions de 2015/2016 comme suit :

Résolution 2016-12-06-002

Les membres du Conseil d'établissement de FACE appuient fortement la demande d'Annie Lamarre, directrice de l'école FACE, pour une dérogation à la nouvelle politique d'admission et de transport de la CSDM, appuyant ainsi le fait que tous les membres d'une même famille faisant actuellement partie de la communauté de FACE et ne résidant pas sur le territoire de la CSDM puissent compléter tout leur parcours scolaire dans notre milieu.

Cette résolution est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Joe Cacchione. Pas d'objection, adoptée.

Résolution 2016-12-06-003

Avec l'accord de la direction et de la CSDM, les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE approuvent que l'OPP loue les places de stationnement du parking de l'école aux spectateurs des matchs des Alouettes, et ce, pour lever des fonds. L'école gèrera le fonds 4 de l'OPP.

Cette résolution est proposée par Joe Cacchione, secondée par Julie St-Pierre. Pas d'objection, adoptée.

Résolution 2016-02-06-004

Les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE approuvent que les enfants des membres du personnel actuellement employé à l'école FACE soient priorisés après les fratries d'élèves déjà inscrits.

Cette résolution est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Julie St-Pierre. Pas d'objection, adoptée.

Résolution 2016-12-06-005

Les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE demandent à la CSDM de modifier la dérogation actuelle accordée à l'école FACE quant à sa récente politique d'Admission et de transport, pour permettre à TOUS les élèves actuellement à l'école FACE de terminer leur scolarité à FACE, qu'ils demeurent ou non sur le territoire de la CSDM, et ce dans le meilleur intérêt des élèves.

Cette résolution est proposée par Anne-Karine Tremblay, secondée par Alyssa Kuzmarov. Pas d'objection, adoptée.

Résolution 2016-12-06-006

Les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE appuient la résolution présente par la Coalition des parents pour le transport scolaire au Comité des parents de la CSDM le 14 juin 2016, concernant la demande d'une transparence accrue de la CSDM dans la communication de l'information disponible pour le calcul des frais chargés aux parents pour le transport scolaire.

Cette résolution est proposée par Geneviève Dodin, secondée par Jennifer Harriet. Pas d'objection, adoptée.

Sheena Bassani rappelle la demande faite en juin 2016 à l'effet que le Conseil d'établissement soit consulté sur l'annulation d'activités traditionnelles. Annie Lamarre répète que pour cela, il faut lui fournir une liste d'activités considérées comme telles. Sheena Bassani trouve que c'est difficile de savoir ce qui est à prendre en considération selon qu'on parle à des parents, des enseignants ou des élèves. Louise Blanchette remarque que chaque année, on procède à des changements, ce qui est normal, et Jacques Archambault ajoute que plusieurs traditions ont déjà disparu à ce chapitre. Andrew Edwards invite Sheena Bassani à formuler une résolution qu'elle présentera en Varia (voir point 14.1.).

6.7. Enseignement FSL au volet CSEM

Alyssa Kuzmarov explique qu'elle reçoit actuellement des témoignages éloquentes de parents CSEM quant à la qualité nettement insuffisante de l'enseignement du français langue seconde (FSL) dans les classes du primaire, dont le programme est pourtant dit « bilingue ». La qualité d'enseignement est trop hétérogène, de nombreux enfants sont déjà issus de familles bilingues et certains parents constatent que leur enfant *perd* de son niveau de français après quelques années à FACE. Elle précise être déjà en contact à ce sujet avec Frédéric Boudreault ainsi que la direction régionale de la CSEM, qui travaillent pour améliorer la situation. Frédéric Boudreault précise que la difficulté réside dans la nécessaire cohabitation entre des enfants de familles bilingues et des enfants arrivant de partout ailleurs, unilingues anglophones, le tout pour une seule classe par niveau dès la 3^e année. Il souligne cependant que les examens du ministère montrent des taux de réussite de 100%. Alyssa Kurzmarov rétorque que c'est en raison du nombre d'enfants bilingues, et parce que les parents paient des tuteurs au privé. Elle précise que d'autres écoles CSEM offrent des sous-groupes en classe pour accommoder la disparité des niveaux dans un groupe-classe. Andrew Edwards souligne que le débat sur cette question est récurrent depuis au moins dix ans. Annie Lamarre intervient pour expliquer que la CSEM, mise au courant, va réagir, et que la direction va rencontrer les enseignants. Mais elle fait également remarquer que les demandes qui ont été faites ont de très grandes implications, notamment en termes de coûts, pour un très petit bassin d'élèves.

6.8. Entrée/sortie des élèves dans l'école

Jacques Archambault explique qu'actuellement, la porte centrale n'est ouverte aux élèves qu'à 8 h 05 alors qu'avant elle ouvrait à 7 h 45. Pourtant les cours commencent toujours à 8 h 20. S'ensuit une certaine cohue dans les couloirs pour rejoindre les casiers, déposer ses affaires et se rendre à son premier cours à l'heure, sans parler de l'attente de plusieurs centaines d'élèves dans le froid. Il ajoute qu'à la fin des classes, les enseignants sont tenus de *sortir* les élèves de l'école à 15 h 45. Il précise en avoir déjà discuté avec Annie Lamarre, qui lui a fait remarquer le problème de la responsabilité de l'école en cas d'accident ou de méfait, etc.

Un débat agité s'engage. Andrew Edwards souligne qu'il a déjà apporté ce point au Conseil d'établissement au cours des dernières années : selon sa perception, c'est l'imputabilité de la CSDM et non la sécurité des élèves qui est en jeu ici. Louise Blanchette ajoute qu'il existe des chicanes,

surveillance ou pas, et que les escaliers ne sont jamais surveillés. Alyssa Kuzmarov souligne qu'à la fin des classes, les enfants du primaire qui veulent jouer avec leurs amis dans la cour d'école se le voient interdire et ordonner de partir, alors que cela leur permettrait de développer un sentiment d'appartenance. Incidemment, on voit régulièrement des étudiants jouer au cricket ou soccer dans la cour, qui pourtant ne sont pas élèves de l'école. Pourquoi les propres élèves de FACE n'en auraient-ils pas le droit ? Sheena Bassani abonde dans ce sens; elle a déjà remarqué que plusieurs enfants ont développé une *peur* de rester dans leur cour, dont ils se sentent *chassés*.

Julie St-Pierre comprend la teneur du débat, mais rappelle que les heures de surveillance sont prescrites dans la convention collective, et que de nombreux enseignants n'aimeraient pas se faire ajouter de la surveillance. Jacques Archambault demande pourquoi il faudrait nécessairement *ajouter* de la surveillance dans une école dont le credo est de responsabiliser et faire confiance à ses élèves. Stéphanie Bellenger-Heng intervient pour préciser que les règles d'ouverture/fermeture de la cour d'école sont variables d'une école à l'autre, mais qu'elle a toujours été surprise du degré de fermeture de FACE, portes closes bardées d'affichettes et d'interdictions. Frédéric Boudreault souligne qu'il est impossible d'avoir des enfants à l'intérieur de l'école sans surveillance, et que l'école se trouvant en centre-ville, des règles plus sévères quant aux accès au bâtiment sont de mise. Geneviève Dodin remarque que, dans une école comme Jean-François-Perreault, on se targue d'avoir des élèves qui « viennent tôt et partent tard », c'est donc qu'ils ont le droit d'y rester : pourrait-on s'informer auprès de cette école sur les modalités ? Julie St-Pierre répond qu'ils sont sans doute confinés dans un lieu unique, et barré. Louise Blanchette propose de retirer la surveillance de 15 h 45, qu'elle juge inutile, pour l'ajouter le matin. Elle précise que de toutes façons, les escaliers ne sont jamais surveillés. Joe Cacchione suggère qu'elle propose cette modification au CPEPE.

Résolution 2016-12-06-007

Les membres du Conseil d'établissement de FACE demandent que l'école applique plus de souplesse face à la présence des enfants dans la cour après les heures de classe, afin de les laisser développer un sentiment d'appartenance. Ils demandent également que l'école accueille ses élèves à l'intérieur des murs trente minutes avant le début des classes afin de faciliter les déplacements et de les rendre plus sécuritaires, et ce, dans le meilleur intérêt des élèves.

Cette résolution est proposée par Anne-Karine Tremblay, secondée par Sheena Bassani. Aucune objection, adoptée.

6.9. Modifications au calendrier scolaire

Frédéric Boudreault apporte l'information suivante :

- le mardi 10 janvier 2017, l'horaire sera celui d'un lundi
- le mardi 15 mars 2017, l'horaire sera celui d'un lundi
- le mardi 11 avril 2017, l'horaire sera celui d'un vendredi
- le jeudi 27 avril 2017, l'horaire sera celui d'un vendredi
- le mercredi 24 mai 2017, l'horaire sera celui d'un lundi

Andrew Edwards demande qu'un calendrier à jour soit publié sur le site web de l'école ET envoyé aux parents.

7. Rapports du président

Andrew Edwards a reçu une lettre de la Fédération des comités de parents du Québec, dont il n'a pas eu le temps de prendre connaissance. Il le fera pour la prochaine rencontre. Il rappelle la conférence gratuite offerte par le Comité de parents de la CSDM le mercredi 7 décembre (demain). Anne-Karine Tremblay et Geneviève Dodin indiquent avoir partagé cette information auprès des parents (Facebook). Il a également reçu un Guide des assemblées générales, qu'il demande de faire passer à Myriam Bouroche pour la rédaction des règles de fonctionnement de l'AGA de septembre.

7.1. Point d'information

Andrew Edwards revient sur l'annulation de la réunion du mois de novembre : il rappelle que, en respect de la LIP, le directeur qui prévoit être absent ne peut pas annuler une rencontre du Conseil d'établissement. Il doit annoncer son absence et peut envoyer un adjoint.

En suivi sur les résolutions prises lors de la rencontre d'octobre : la CSEM a accusé réception de la résolution concernant la cafétéria et s'affaire actuellement à trouver une solution. Alyssa Kuzmarov précise qu'on lui a assuré que les cartes-repas à poinçonner reviendront dès janvier pour les élèves CSEM. Andrew Edwards indique par contre n'avoir reçu aucun accusé de réception de la CSDM concernant la résolution portant sur l'acceptation d'un pourcentage d'élèves du territoire de l'école St Léon de Westmount. Il fera un suivi à ce sujet.

8. Rapport des parents

8.1. Comité de parents CSDM

Anne-Karine Tremblay rapporte que la rencontre du 7 novembre a porté sur le PTRDI. Pour FACE, les documents fournis ne donnent pas le taux d'occupation. Stéphanie Bellenger-Heng indique que c'est le cas de toutes les écoles à vocation, où ce pourcentage est difficile à obtenir parce que les élèves changent très souvent de local. En plus, à FACE, primaire et secondaire sont mélangés. Anne-Karine Tremblay rétorque que c'est tout de même une information essentielle à connaître quand on demande à une école de « soulager » une autre école dont le taux, lui, est connu. Comment savoir si FACE n'est pas déjà elle-même en surpopulation ? Stéphanie Bellenger-Heng se rappelle que Annie Lamarre avait évalué la capacité à 100%. Andrew Edwards annonce qu'il écrira à la CSDM pour insister sur cette demande. Anne-Karine Tremblay termine en s'inquiétant que les sous-comités du Comité de parents ne se sont toujours pas rencontrés, alors qu'on est presque à la moitié de l'année. Stéphanie Bellenger-Heng se veut rassurante et pense que des nouvelles arriveront bientôt à cet effet.

8.2. Comité de parents CSEM

Alyssa Kuzmarov rapporte que la dernière rencontre portait sur une présentation du projet STEAM (anciennement STEM), un concept américain d'intégration des sciences, techniques, arts, etc. dans le curriculum mais sous une forme non-scolaire. Des consultations sont en cours, peut-être serait-ce un concept intéressant à adapter à FACE.

8.3. Rapport de l'OPP

Geneviève Dodin explique que des parents de 5^e année souhaitent ajouter un moyen de financement pour le camp Jouvence (actuellement financé par la dictée PGL) : ils proposent d'organiser un vestiaire lors des rencontres parents-enseignants (celle de février), dont les gains seraient versés au « compte Jouvence » afin de diminuer les frais d'inscription pour chaque enfant participant. Ce moyen de financement supplémentaire est proposé par Anne-Karine Tremblay, secondé par Joe Cacchione, pas d'objection, approuvé.

Geneviève Dodin invite les membres du Conseil d'établissement à prendre connaissance du nouveau système de gestion de la file d'attente proposé par le service de garde (application HopHop), et qui a soulevé plusieurs questions chez les parents. Elle écrira à Lise Leblanc, absente ce soir, pour obtenir plus d'informations à ce sujet.

Des discussions sont en cours avec le YMCA centre-ville, à l'initiative d'un parent et avec le soutien de l'OPP, pour organiser des activités sportives après l'école pour les enfants du primaire. Une des plaintes récurrentes des parents concerne le manque d'activités physiques proposées au service de garde, aussi un service clés en mains permettrait-il de pallier ce problème. Une des possibilités serait un service de garde hors-les-murs (à l'instar du service de garde St Louis du Centre multiethnique), où des éducateurs du YMCA viendraient chercher les enfants dans la cour de l'école et les amèneraient sur place. Ce service pourrait peut-être être organisé avec les YMCA de quartiers (Pointe-Saint-Charles, Du Parc, etc.) en plus du YMCA centre-ville. L'objectif est de mettre ceci en place pour septembre 2017. Une rencontre a eu lieu et le YMCA fera différentes propositions. Stéphanie Bellenger-Heng souligne qu'ultimement, c'est encore et toujours l'école qui est responsable des élèves et qu'il faudra donc veiller à ce que l'entente à signer entre le YMCA et l'école respecte les contraintes et exigences de celle-ci, préférablement par une résolution du Conseil d'établissement qu'elle invite à prendre. Geneviève Dodin approuve mais souligne qu'on n'en est actuellement qu'au stade exploratoire : dès qu'une proposition concrète sera sur la table, l'école sera mise dans la boucle. Alyssa Kuzmarov ajoute qu'elle prévoit rencontrer des représentants d'Éduc-Action demain (mercredi 7 décembre) avec Frédéric Boudreault, pour organiser des activités sportives 2 à 3 jours/semaine à l'école, après la classe, pour les enfants du service de garde, un programme pour lequel elle a obtenu l'assurance d'une petite subvention de la CSEM.

Geneviève Dodin fait ensuite passer la demande d'une mère d'élèves de l'école qui souhaiterait que FACE mette en place une caisse scolaire avec Desjardins. Frédéric Boudreault rappelle que cette demande avait déjà été refusée par le passé en raison de la trop grande gestion logistique que cela implique. Geneviève Dodin indique que maintenant tout peut se faire en ligne, et que la maman en question se propose de prendre en charge toute la communication et l'organisation, il ne manquerait donc que la signature de l'école. Joe Cacchione souligne qu'il existe des politiques d'entente entre les commissions scolaires et les institutions financières, et qu'une école ne saurait décider seule d'un tel projet, car il doit être validé par la commission scolaire. Stéphanie Bellenger-Heng précise d'ailleurs que la CSDM perçoit ces caisses scolaires comme de la publicité déguisée, et la fidélisation d'une clientèle captive. L'assemblée se questionne sur la représentativité de cette demande, qui semble n'émaner que d'une seule personne. Frédéric Boudreault invite Geneviève Dodin à demander à cette personne de venir le rencontrer pour discuter de la question.

8.4. Rapport de la Fondation

Sheena Bassani se réjouit que l'AGA du 15 novembre dernier a eu lieu en présence d'un nombre record de membres, dont plusieurs sont également membres du Conseil d'établissement, qui semblent afficher une grande énergie pour trouver des solutions. Un sous-comité dédié au financement s'est formé, qui ira chercher de l'argent auprès de grandes entreprises en 2017, une fois que le protocole d'entente avec l'école sera signé. Elle explique qu'il est encore en discussion, et que se pose notamment la question de savoir si la CSEM a également des règles de fonctionnement précises qui s'appliquent aux fondations. Andrew Edwards lui rappelle qu'elle doit présenter un état des revenus et des dépenses de la Fondation au CÉ.

9. Rapport du Conseil des élèves

Taowa Munene-Tardif indique que plusieurs boîtes aux lettres pour le courrier de Noël ont été installées à travers l'école : les lettres seront distribuées dans la dernière semaine avant les vacances de Noël.

Le vendredi 23 décembre, le Conseil des élèves organisera une « fête des neiges » en après-midi pour les élèves de 6^e année et plus.

Geneviève Dodin demande si le conseil prévoit effectivement organiser un bal de St Valentin pour les 5^e-6^e années à l'instar de l'OPP en 2015/2016. Taowa Munene-Tardif l'ignore.

10. Rapport des enseignants

10.1. Points d'information

C'est la période des concerts, avec son lot de changements d'horaire.

10.2. Activités et sorties

Le vendredi 23 décembre sera une journée pyjama pour tous à l'école. De la prématernelle à la 4^e année, des activités spéciales sont prévues par certains enseignants. Les 5^e années iront au CEPSUM (18\$/enfant). Pour les 6^e à 11^e années, des activités diverses sont prévues.

11. Rapport des autres membres du personnel

11.1. Service de garde

En l'absence de Lise Leblanc, ce point est passé.

11.2. Personnel de FACE

Jacques Archambault souligne que pour une école d'arts, les équipes sportives de FACE sont très performantes : argent pour trois équipes de soccer ! La finale de soccer benjamins garçons s'est déroulée au stade McGill. Le lieu du bal des finissants a été choisi. La danse de graduation des 6^e années est en cours d'organisation.

12. Rapport de la direction

12.1. Nouvelles des instances

Voir le point 5.1. ci-haut.

12.2. École

Frédéric Boudreault indique que la CSEM a réalisé un surplus de 1M\$ au cours de la dernière année : il est redistribué aux écoles, FACE reçoit ainsi 30,000\$ supplémentaires. Cet argent sert à financer des ressources matérielles partagées par les deux volets linguistiques (papier, réparation d'instruments, etc.)

13. Rapport des sous-comités

13.1. Projet éducatif

On attend que l'analyse de situation ait commencé par l'équipe école.

13.2. Transport

Dans le dossier du **transport scolaire**, Anne-Karine Tremblay annonce que plusieurs demandes d'accès à l'information ont été soumises et ont permis de mettre au jour que la CSEM reversait annuellement

55,000\$ à la CSDM pour le transport de ses 71 élèves, montant qui n'avait pas été pris en compte dans les calculs de la CSDM l'été passé. Alyssa Kuzmarov pense que la CSEM n'est pas vraiment au courant de l'impact de la coupure du transport à FACE, selon ce qui ressort de ses échanges avec la direction régionale.

Geneviève Dodin se réjouit que deux **Trottibus-en-métro-et-en-bus** soient fonctionnels. Le retour d'expérience indique que c'est plutôt le manque de confiance des parents quant à laisser leur enfant sous la surveillance d'un autre parent dans les transports en commun qui freine la participation. Une nouvelle fois, des demandes d'accommodements tarifaires ont été envoyées à la STM, cette fois via la SCC.

13.3. Bilinguisme

Alyssa Kuzmarov précise que lors d'une rencontre récente, huit priorités ont été définies pour 2016/2017. Le comité prévoit faire un sondage auprès des parents des deux commissions scolaires pour mieux comprendre leurs attentes. Il établira un portrait actuel de l'enseignement linguistique des deux volets, ainsi qu'un portrait actuel des performances académiques des élèves de FACE pour mieux comprendre la situation. Des rencontres sont en cours avec la direction de l'école et la CSEM pour trouver des solutions. Le comité souhaite prioriser les activités parascolaires pour favoriser l'échange entre les enfants des deux commissions scolaires.

13.4. Promotion du secondaire à FACE

À lancer.

14. Varia

En suivi du point 6.6. ci-haut, Sheena Bassani formule la résolution suivante :

Résolution 2016-12-06-008

Les membres du Conseil d'établissement de l'école FACE demandent que la direction tienne le CÉ au courant dans les meilleurs délais lorsqu'un événement traditionnel de FACE risque d'être annulé. Ils se fient au jugement de la directrice de l'école afin d'évaluer si un événement particulier pourrait être considéré traditionnel, et l'invitent, en cas de doute, à consulter un parent ou un élève élus représentants au CÉ.

Cette résolution est proposée par Sheena Bassani, secondée par Roderick Stark. Julie St-Pierre demande le vote. 6 voix pour, 2 voix contre, 3 abstentions. Adoptée.

14.1. Divers

Stéphanie Bellenger-Heng se réjouit que l'école utilise les services de la fondation Générations, suite à son travail auprès de cette dernière en 2015/2016. À ce sujet, Geneviève Dodin fait remarquer que le « club des petits-déjeuners », qui offre des collations de cette fondation aux élèves, est affiché de 7 h 55 à 8 h 05, alors qu'officiellement les élèves ne sont pas admis dans l'école avant 8 h 05...

15. Levée de la séance et prochaine séance

La levée de la séance est proposée par Taowa Munene-Tardif à 21 h 12. La prochaine séance aura lieu le mardi 10 janvier 2017.

Geneviève Dodin
10 décembre 2016

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 11 OCTOBRE 2016

No	Action	Responsable	Statut
1.	Apporter les modifications au procès-verbal et liste d'actions de la séance du 15 juin 2016	Myriam Bouroche	Fait
2.	Publier le procès-verbal de la séance de juin 2016 sur le site de l'école	Annie Lamarre	Fait
3.	Envoyer un rapport des questions abordées au comité de parents EMSB au sujet des élèves HDAA aux autres membres du CÉ	Eamon Egan	Geneviève Dodin l'a contacté : il ne s'en souvient plus.
4.	Confirmer que le retour du 5 ^e jour/semaine de la technicienne en bibliothéconomie est bien financé par la CSDM	Annie Lamarre	À venir
5.	Présenter à nouveau pour adoption les détails du voyage en Europe 2017 (prix, dates, financement)	Julie St-Pierre	Fait (par courriel)
6.	Présenter à nouveau pour adoption les détails du voyage à Boston 2017 (financement)	Julie St-Pierre	Fait (par courriel)
7.	Ajouter au document indiquant l'obligation des enfants à se produire en spectacle durant l'année que la Fondation peut procéder à la vente des captations audio	Annie Lamarre	Fait, pour 2017/2018
8.	Dans le premier journal, rappeler aux parents l'interdiction de passer par la porte du service de garde pour rentrer dans l'école, et celle de circuler dans l'école sans autorisation	Annie Lamarre	Fait, le Journal sera envoyé avant Noël
9.	Inviter les formateurs gratuits du CREP et offrir des formations aux parents de l'école (nombre minimum de parents présents)	OPP (tendances envoyées suite à sondage) Annie Lamarre	Geneviève Dodin enverra une proposition à Annie Lamarre
10.	Mettre à jour le manuel de régie interne du CÉ de FACE	Myriam Bouroche	Fait
11.	Envoyer le rapport final du FACÉtival à l'arrondissement du PMR	Andrew Edwards	Fait, la dernière tranche de 500\$ a été débloquée
12.	Présenter une ventilation des dépenses et des revenus de la Fondation pour la prochaine réunion	Sheena Bassani	Fait lors de l'AGA. À faire lors du CÉ.
13.	Obtenir une dérogation au tribunal pour faire poser une clôture à la cour	Annie Lamarre	Éric Devlin va s'informer des procédures
14.	Identifier des parents pour faire de la traduction, rédaction, etc. pour la direction	Geneviève Dodin	En cours
15.	Obtenir de la CSDM le pourcentage d'élèves du quartier qui fréquentent déjà l'école	Annie Lamarre	Le chiffre existe (a déjà été donné en 2015/2016), Annie Lamarre l'enverra par courriel aux membres